



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP

Section : Economie-gestion

Option : Commerce vente

Rapport de jury présenté par :

Dominique CATOIR, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury

PLAN DU RAPPORT

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1. LES RÉSULTATS

1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.2.1. Sur la forme

1.2.2. Sur le fond

1.3. OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

1.3.1. Dossier 1

1.3.2. Dossier 2

1.3.3. Dossier 3

1.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

1.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

1.4.2. Pendant l'épreuve

2. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1. LES RÉSULTATS

2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.2.1. Sur la forme

2.2.2. Sur le fond

2.3. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE

2.3.1. Partie 1

2.3.2. Partie 2

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.4.2. Pendant l'épreuve

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1. RÉSULTATS

3.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.2.1. L'exposé de 20 minutes

- Les principaux éléments appréciés par le jury
- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.2.2. L'entretien avec le jury

- Les principaux éléments appréciés par le jury
- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.3.1 La compréhension de l'épreuve

3.3.2. La préparation de l'épreuve

3.3.3. La première partie de l'épreuve

3.3.4. L'échange avec le jury

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1. RÉSULTATS

4.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.2.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

4.2.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

4.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

	CAPLP	CAFEP-CAPLP
Postes au concours	140	22
Candidats inscrits	1290	388
Candidats présents (aux deux épreuves)	514	181
Candidats admissibles	226	43
Moyenne des candidats admissibles ED / 20	10,21	12,29
Moyenne des candidats admissibles EDA / 20	11,17	13,98
Candidats présents à l'admission	210	40
Candidats admis	140	22
Moyenne des candidats admis Leçon / 20	12,83	16,48
Moyenne des candidats admis Entretien / 20	14,62	16,98
Candidats inscrits sur liste complémentaire	0	3

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1. LES RÉSULTATS



1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.2.1. Sur la forme

- **Points positifs**

Certains candidats sont bien préparés et proposent des structures pertinentes : dans ce cas, les copies contiennent une introduction, un développement par dossier, des transitions efficaces et une conclusion.

Certains candidats montrent une bonne maîtrise des outils méthodologiques, comme l'utilisation de tableaux pour structurer les réponses. La présentation sous forme de tableau facilite grandement le suivi et la compréhension de l'analyse qui en résulte.

Pour une grande partie, les copies sont lisibles avec une présentation aérée et une écriture soignée. Les différentes questions sont bien séparées, souvent par des sauts de ligne.

L'expression est souvent fluide et claire, ce qui facilite la lecture et l'évaluation. Les réponses sont bien rédigées, avec un vocabulaire soutenu pour certaines copies. Il y a peu de fautes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Globalement, les candidats ont une bonne communication écrite.

La plupart des copies parviennent à traiter l'ensemble des dossiers de manière pertinente avec une organisation claire des parties et sous-parties.

- **Points d'amélioration**

La structure globale de la copie doit être améliorée, avec une meilleure organisation des parties et sous-parties. L'introduction et la conclusion sont souvent absentes ou trop succinctes, nuisant à la clarté de la démarche. Les réponses doivent être mieux rédigées, avec des phrases courtes et des paragraphes aérés.

Un vocabulaire plus professionnel et adapté est nécessaire. Les abréviations sont à éviter sur une copie de concours. Les notions clés et idées fortes peuvent être soulignées. L'utilisation des tirets doit être efficace, mais la copie ne doit pas en être exclusivement constituée.

La syntaxe et l'orthographe doivent être améliorées. Des fautes récurrentes sur des mots courants (ex : "chiffre d'affaires") et un manque de maîtrise des règles syntaxiques sont souvent observés.

Les copies doivent être plus soignées, avec une écriture lisible et une présentation claire, sans rature. Les questions doivent être clairement numérotées et intitulées. Il faut éviter de les regrouper.

Une plus grande rigueur est nécessaire dans la présentation des calculs et des tableaux. Ces derniers doivent être tracés à la règle et non à main levée.

1.2.2. Sur le fond

- **Points positifs**

Les attendus du concours sont mobilisés pour une partie des candidats qui montrent une bonne maîtrise des concepts disciplinaires et proposent une mise en application efficace dans le cas étudié. Les auteurs ou concepts sont cités de manière cohérente.

Certaines copies parviennent à articuler analyse quantitative et qualitative grâce à une bonne maîtrise des concepts, des indicateurs et outils de mesure, formulent des propositions concrètes adaptées aux problématiques. Les analyses sont structurées, les choix justifiés et les contenus bien organisés.

- **Points d'amélioration**

Certains candidats manquent de connaissances théoriques sur les champs disciplinaires (spécialité, CEJM) ou ne maîtrisent pas suffisamment les outils (méthodologiques, indicateurs commerciaux), ce qui entraîne des confusions, des hors-sujets, des réponses superficielles ou aléatoires.

La lecture du contexte, des questions et des documents reste superficielle pour de nombreux candidats, qui ne tiennent pas assez compte des éléments contextuels proposés.

Certains candidats donnent le sentiment de citer leurs connaissances sans lien réel avec le questionnement. Certaines analyses sont trop descriptives ou s'appuient sur une paraphrase des documents, sans prise de recul ni contextualisation réelle, sans apporter de valeur ajoutée ni de perspective critique.

Les justifications des choix sont souvent absentes ou peu argumentées, les recommandations manquent de fondements précis et de contextualisation. Cela reflète une mauvaise lecture des questions et la nécessité de réutiliser les verbes directeurs pour structurer les réponses complètes.

1.3. OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

1.3.1. Dossier 1 – L'entreprise et son marché

Diagnostic interne de l'entreprise

Une partie des candidats éprouve des difficultés à maîtriser les outils liés au diagnostic interne. Les éléments internes sont souvent mélangés à ceux de l'environnement externe.

Beaucoup de candidats ont convenablement mené le diagnostic interne, qui met en lumière les forces et les faiblesses. Pour d'autres, la distinction entre forces et faiblesses reste floue.

Certains appliquent avec pertinence la méthode des ressources, enrichissant ainsi la précision de leur diagnostic ou à dresser un diagnostic partiel, avec des éléments réalistes. L'usage de tableaux est recommandé pour présenter les forces et faiblesses, mais encore trop rare.

Les ressources de l'entreprise (humaines, matérielles, immatérielles) sont peu identifiées et rarement analysées. Les analyses manquent souvent de profondeur ou de justification chiffrée. Le vocabulaire mobilisé reste parfois imprécis ou inadapté au contexte professionnel.

Analyse structurée de l'environnement

L'analyse est souvent pertinemment menée par les meilleurs candidats.

Le diagnostic externe est centré sur les opportunités et les menaces, et bien différencié dans certaines copies. Certains candidats appliquent efficacement l'analyse PESTEL pour structurer leur analyse de l'environnement. Toutefois, la méthode PESTEL est souvent utilisée seule, sans être croisée avec une analyse des opportunités et des menaces. Certains utilisent uniquement l'analyse O/M, négligeant l'approche globale via la méthode PESTEL. L'exploitation des dimensions du PESTEL (politique, économique, socioculturelle...) est parfois incomplète. Des confusions subsistent entre environnement global (macro) et diagnostic interne (micro). Des erreurs dans le choix des outils (ex : utilisation de la matrice de Porter à la place du PESTEL) sont encore fréquentes.

L'environnement concurrentiel est souvent peu approfondi.

Les annexes sont parfois sous-exploitées pour alimenter l'analyse environnementale.

Compétence distinctive de l'entreprise

La notion de compétence distinctive est très mal comprise, voire ignorée.

Très peu de candidats ont su mobiliser les 3 caractéristiques qui fondent une compétence distinctive (Valorisable + Rare + Inimitable).

Les éléments du partenariat ne sont pas exploités pour illustrer cette compétence.

Des confusions fréquentes sont observées avec les simples avantages concurrentiels.

La réflexion reste trop superficielle pour démontrer une réelle appropriation du concept : des caractéristiques du partenariat sont identifiées sans lien avec les différents aspects d'une compétence distinctive.

Externalités générées par le partenariat

De nombreux candidats paraissent avoir une maîtrise limitée de la notion d'externalités. De nombreuses copies confondent externalité et externalisation.

Seuls quelques-uns prennent le soin de définir ce concept afin de démontrer leur compréhension de la question.

Les externalités sont parfois repérées, mais peu mises en lien avec les enjeux de développement du pays. Les bénéfices sociétaux ou territoriaux ne sont pas développés. La notion est évoquée, mais rarement exploitée dans une réflexion construite. Le rôle du partenariat dans la stratégie durable de l'entreprise est sous-estimé.

1.3.2. Dossier 2 – L'analyse de la performance du réseau

Mesure de la performance

Beaucoup de candidats s'appuient sur un ou deux indicateurs (contribution au chiffre d'affaires, taux d'évolution) pour mener leur analyse, tandis que peu d'entre eux exploitent le troisième indicateur attendu, le taux de réalisation de l'objectif.

Certains candidats présentent les formules utilisées, bien que ce ne soit pas demandé, mais cela permet de comprendre leur démarche. Des difficultés récurrentes dans la maîtrise des calculs fondamentaux et arrondis sont remarquées.

Un commentaire pertinent pour chaque point de vente était attendu à partir de ces indicateurs, mais souvent l'analyse reste superficielle, car elle se limite à celle du point de vente de Savigny-sur-Orge. Il faut reprendre tous les éléments demandés et ne pas oublier les totaux qui servent de point d'appui pour une vision globale.

Sur la forme, certains candidats proposent un tableau proprement tracé pour présenter les données et gagner en lisibilité.

Calcul du chiffre d'affaires prévisionnel

Très peu de candidats maîtrisent ou recourent correctement aux méthodes de calcul des prévisions de vente (moindres carrés, Mayer, points extrêmes). Des candidats proposent leurs prévisions à partir des projections du marché ou de la moyenne des taux d'évolution.

Parmi les copies évaluées, rares sont celles qui parviennent à obtenir le bon résultat.

La présentation par la méthode des moindres carrés ou par la méthode Mayer est bien construite pour les rares candidats qui ont répondu correctement à cette question.

Fixation et justification des objectifs

Les objectifs pour chaque point de vente ont été rarement correctement fixés et justifiés. Quand la question 2.2 a été bien traitée, des objectifs ont été fixés, et souvent à partir de la contribution au CA 2024 de chaque point de vente avec une bonne justification.

Mais souvent, cette question se résume à appliquer un %, sans tenir compte des spécificités du point de vente de Savigny. Parfois les objectifs sont fixés de façon aléatoire. Les résultats ainsi obtenus à partir de ces propositions reflètent un manque de recul et de cohérence commerciale.

La justification est souvent inexistante ou incomplète sur l'intérêt de fixer des objectifs pour chaque boutique ou sur la méthode appliquée. Il y a un manque d'argumentation objective basée sur les données.

Pistes de solutions

La majorité des candidats a correctement identifié le problème de satisfaction client du point de vente de Savigny et propose des pistes de solutions adaptées. Cependant, ces solutions sont souvent trop succinctes ou manquant de pertinence.

Parfois les solutions formulées sont en lien avec l'amélioration de la performance du point de vente, certaines préconisations sont déconnectées de la satisfaction client ou du contexte réel du réseau.

Certains candidats ont répondu ici aux questions 3.2 et/ou 3.4, rappelant l'importance de bien lire tout le sujet avant de commencer.

1.3.3. Dossier 3 – La dynamisation de la boutique de Savigny-sur-Orge

Analyse de la satisfaction client

Des pourcentages d'insatisfaction sont fréquemment calculés. Cependant, peu de candidats effectuent un calcul de recommandation ou la mesure du NPS. Les notes et données de l'enquête ne sont pas toujours judicieusement exploitées (ex : la note de 5/10 a pu être envisagée comme satisfaisante).

Certains candidats proposent une analyse pertinente et intègrent efficacement les avis des clients. Mais parfois cette analyse est superficielle ou se résume à du descriptif, les avis sont insuffisamment exploités, les propositions manquent de structure.

Proposition d'un contenu expérientiel

Très peu de candidats ont présenté une réponse structurée concernant le contenu expérientiel pour le point de vente de Savigny. Même si elles sont pertinentes, les réponses se limitent majoritairement à une liste d'idées et les trois dimensions de la notion "expérientielle" sont très rarement proposées.

De plus, peu de candidats ont pris soin de justifier leurs propositions ou d'en identifier les limites, comme demandé dans la question.

Les propositions restent basiques (dégustations, vidéos, merchandising, achat consommation...) ou innovantes, mais peu adaptées aux spécificités du point de vente.

Mobilisation d'indicateurs adaptés

Globalement, les candidats montrent une bonne connaissance des réseaux sociaux, mais une faible maîtrise des outils d'analyse de la performance digitale.

La majorité des candidats s'est contentée de citer les indicateurs visibles (followers, publications, comptes suivis) sans analyse approfondie. Les indicateurs complémentaires pertinents n'ont été proposés que par une minorité, malgré leur mention explicite dans la consigne. Très peu de candidats ont su mobiliser ou nommer des KPI adaptés au suivi de la performance sur Instagram.

Les analyses sont souvent superficielles ou purement descriptives, sans réelle interprétation des données, certains candidats recopient les chiffres sans proposer d'analyse ni mise en perspective. Bien souvent la comparaison avec les concurrents est absente.

Préconisations

L'approche communautaire est globalement comprise, et certaines préconisations visent à animer la communauté en ligne.

Cependant, les actions proposées restent souvent superficielles, limitées à des posts, stories ou jeux concours, sans stratégie communautaire claire. Les préconisations sont souvent peu opérationnelles, peu contextualisées, et déconnectées des contraintes spécifiques du point de vente de Savigny-sur-Orge.

Peu de candidats mobilisent des leviers comme les influenceurs, les ambassadeurs ou un community manager.

L'annexe 14 sur la loi de juin 2023 relative à l'influence est rarement exploitée, et l'aspect juridique est largement ignoré.

1.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

1.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Il est essentiel de maîtriser les concepts disciplinaires fondamentaux en économie, droit, management, CEJM et commerce-vente.

La connaissance des outils d'analyse stratégique (SWOT, PESTEL, VRIO, NPS...) et leur usage combiné est indispensable, tant dans la forme que dans le fond.

Les candidats doivent apprendre à exploiter des données commerciales et à effectuer correctement les calculs associés (taux d'évolution, CA prévisionnel, ratios...). La maîtrise des outils calculatoires de niveau BTS (NDRC, MCO) est un prérequis attendu.

La compréhension du cadre légal et réglementaire des activités commerciales (influence, externalités, contrats...) doit être approfondie.

Se tenir informé de l'actualité commerciale, économique et managériale permet d'enrichir les exemples mobilisés dans les copies.

Une attention particulière doit être portée à l'appropriation du vocabulaire professionnel et technique.

Il faut savoir structurer ses réponses avec une introduction, un développement argumenté et une conclusion synthétique.

Il est recommandé de s'entraîner en temps limité sur plusieurs cas pratiques pour être efficace le jour de l'épreuve.

La lecture attentive des rapports de jury est fortement conseillée pour comprendre les attentes concrètes et éviter les erreurs récurrentes.

1.4.2. Pendant l'épreuve

Lire attentivement tout le sujet avant de commencer.

Lire toutes les questions, en faisant attention aux consignes doubles, pour éviter les hors-sujet et répondre intégralement (certaines questions attendent plusieurs réponses en une seule).

Structurer chaque réponse avec clarté : utiliser les verbes directeurs, numéroté les questions, aérer les paragraphes.

Justifier systématiquement ses choix, expliciter le raisonnement et l'ancrer dans le contexte fourni.

Prendre en compte tous les aspects des dossiers : quantitatif, qualitatif, juridique, stratégique et digital.

Ne pas se contenter d'énumérer des idées : développer, argumenter et illustrer chaque propos. Utiliser des tableaux lorsque c'est pertinent (diagnostics, comparaisons chiffrées) pour gagner en lisibilité.

Accorder une attention équivalente à tous les dossiers, sans privilégier uniquement ceux perçus comme les plus simples.

Soigner la forme de la copie : écriture lisible, tracés à la règle, absence de ratures (utiliser du blanc correcteur), orthographe irréprochable.

Gérer son temps efficacement pour aborder chaque dossier de façon équilibrée, sans négliger le dernier. Réserver un temps de relecture pour corriger les fautes et améliorer la formulation.

2. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1. LES RÉSULTATS



2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.2.1. Sur la forme

- **Points positifs**

Les copies, en grande majorité, sont bien présentées, claires, aérées, lisibles, rédigées et structurées dans le respect des règles de présentation (écriture lisible, énumération avec des tirets, soulignement, titres, sous-titres...), avec une expression globalement adaptée. La structuration de la plupart des copies en parties et sous parties facilite la lecture des propositions des candidats.

Les meilleurs candidats font preuve d'efficacité rédactionnelle, en mobilisant un vocabulaire adapté à la discipline et au public visé.

Le jury apprécie lorsque les candidats exposent une séquence structurée, avec en amont, une introduction et éventuellement un plan qui posent le cadre et la vision du candidat.

Le recours à une présentation en tableau n'est plus systématique. Elle est néanmoins appréciée pour la présentation des fiches pédagogiques à condition que les tableaux soient lisibles, présentés de façon raisonnée avec un nombre limité de colonnes.

- **Points d'amélioration**

Quelques copies restent peu soignées, avec des ratures ou une écriture difficilement déchiffrable. Une organisation des copies avec des allers-retours ne permet pas une lecture fluide des intentions du candidat.

Certaines copies révèlent des lacunes préoccupantes, notamment sur le plan orthographique ou syntaxique. On relève des fautes nombreuses et flagrantes, qui interrogent sur la capacité à enseigner, alors même que le contenu est acceptable. D'autres encore restent très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours : manque de soin, ratures, traits des tableaux ou soulignements tracés à la main, écriture parfois illisible.

Certaines copies ne comportent pas d'introduction.

Le jury déplore l'utilisation de trames formatées qui nécessiteraient, à minima, d'être ajustées au sujet et à la séquence proposés.

Des tableaux sont souvent proposés en guise de fiches de séquences et/ou de séances, mais ils sont parfois trop chargés et donc peu lisibles.

Certaines copies comportent des pages sautées sans raison, parfois jusqu'à trois pages sans contenu ce qui ne facilite pas la lecture et la bonne compréhension des propositions des candidats.

2.2.2. Sur le fond

- **Points positifs**

La majorité des candidats identifient bien les enjeux et présentent une articulation cohérente des séances. Plusieurs copies révèlent une préparation sérieuse, Les meilleures prestations se distinguent par une introduction claire des enjeux pédagogiques, suivie d'activités pertinentes. L'usage des annexes est également un point fort dans ces copies. Dans ces dernières, aucun autre attendu n'est éludé : transversalités, évaluations, etc...

- **Points d'amélioration**

Même si l'évaluation de la copie des candidats repose sur des éléments divers, la production d'une séquence pertinente en lien avec le lycée professionnel, la filière et le niveau présentés est un élément discriminant de cette épreuve.

Trop peu de candidats proposent des activités d'apprentissage concrètes et qui s'inscrivent dans la compétence du sujet. Ils se détournent parfois vers des thématiques hors sujet où dépassent le cadre de celui-ci. Les candidats perdent régulièrement un temps précieux à développer des idées qui ne seront pas prises en compte dans la notation.

Par ailleurs, de nombreuses copies manquent de profondeur didactique. Les introductions sont souvent succinctes ou inexistantes, ou trop longues, disproportionnées, et abordent à peine les enjeux. Les ressources documentaires fournies sont peu ou sommairement exploitées (elles sont parfois uniquement citées, voire totalement absentes). Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en mesurer l'utilité dans la séquence.

L'usage du tissu économique local, des formations du lycée, et des références au marchandisage est largement négligé. Beaucoup se limitent à des approches stéréotypées issues de leur formation INSPE, citant auteurs ou concepts sans les contextualiser ni les intégrer à la séquence. On retrouve alors un exposé de connaissances et d'outils, qui dessert le candidat.

Les dispositifs d'évaluation, souvent mentionnés (formative, sommative, etc.), restent superficiels et déconnectés de la progression pédagogique. Les propositions concrètes d'évaluation sont rares. La préparation à l'épreuve E2 a rarement été abordée par les candidats et encore moins exploitée pour proposer des activités préparant à cette certification.

2.3. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE

2.3.1. Partie 1 : Organiser et concevoir une séquence pédagogique

- **Points positifs**

La plupart des candidats démontrent une préparation spécifique de l'épreuve et une connaissance de la didactique de l'enseignement professionnel. Les séquences proposées sont en lien avec le référentiel de certification du Bac Pro MCV option B et sont présentées de façon claire.

Les meilleurs candidats ont su introduire leur séquence pédagogique en présentant les enjeux de formation et ceux de la coloration proposée dans ce sujet. Ils ont démontré leur capacité à proposer des activités adaptées et liées à la valorisation de l'offre notamment en proposant des mises en situation ou des scénarios adaptés à la compétence visée.

Les meilleures copies proposent une séquence avec des séances cohérentes, progressives avec des objectifs clairement définis. L'utilisation du corpus de ressources est effective, pertinente et justifiée.

La plupart des candidats proposent des transversalités. Dans la plupart des copies, l'évaluation est envisagée, quelques rares candidats proposent judicieusement la préparation de l'épreuve E2.

Des outils numériques sont mobilisés et accompagnent la dynamique de la séquence ou la transposition didactique.

- **Points d'amélioration**

L'épreuve cherche à évaluer si le candidat est capable de proposer une séquence pédagogique à un public cible en fonction des éléments du contexte donné (pour le sujet 2025 : Valorisation d'une offre commerciale en lien avec les produits de l'habitat).

Ainsi, même si l'évaluation de la copie repose sur des éléments divers, la production d'une séquence pertinente en lien avec le lycée professionnel, la filière et le niveau présenté est un élément discriminant de cette épreuve.

Le temps consacré aux séances est parfois mal évalué (trop court ou trop long). Certains candidats ont du mal à aller à l'essentiel et proposent des séances trop nombreuses qui les éloignent du sujet et des compétences visées.

Autre point de vigilance également, certains candidats font le choix de cours magistraux plutôt que d'opter pour des méthodes plus actives.

Trop peu de candidats proposent des activités d'apprentissage concrètes et qui s'inscrivent dans la compétence visée du sujet. Le contexte proposé par les concepteurs du sujet permettait aux candidats de se saisir du prétexte d'une participation à un salon professionnel pour faire travailler les élèves sur la compétence de valorisation d'une offre commerciale. Beaucoup ont perdu de vue la compétence visée et proposé des séances en lien avec la prospection ! Certaines dimensions de la mise en valeur de l'offre par le marchandisage ou les facteurs d'ambiance par exemple sont globalement absents des copies.

Certains ne proposent aucun contexte professionnel ou des contextes non pertinents voire inadaptés (piscines, spas, appareil auditifs). L'utilisation du tissu économique local ou des formations du lycée a été oubliée.

Un certain nombre de candidats ne propose pas de réelle exploitation didactique des documents (les ressources sont parfois uniquement citées, voire absentes). Il n'est, par ailleurs, pas nécessaire d'utiliser l'intégralité des documents. Il s'agit de ressources dont l'utilisation ou la non utilisation, de tout ou partie, doit être justifiée. Certains se sont perdus dans la multiplicité des pistes proposées dans le corpus et ont perdu en cohérence.

Quelques candidats perdent un temps précieux à présenter des concepts disciplinaires ou pédagogiques hors sujet. D'autres détaillent trop longuement des éléments qui relèvent davantage de la pédagogie ou de la gestion de classe (« fait l'appel », « l'enseignant marche dans les rangs pour solliciter les élèves ») plutôt que de la didactique.

Beaucoup de candidats proposent des copies trop stéréotypées, en s'appuyant sur des trames prédéfinies et/ou en citant de grands auteurs ou pédagogues sans forcément répondre aux attentes précises du sujet.

Certaines copies proposent des dispositifs pédagogiques ambitieux parfois pertinents (ex : classe puzzle, projet pédagogique...), mais passent beaucoup de temps à expliciter l'organisation au détriment de la transposition didactique, de la progressivité, voire des objectifs.

Les évaluations et dispositifs transversaux sont souvent cités, mais trop peu explicités notamment pour justifier leur articulation avec la séquence.

Les propositions concrètes d'évaluation sont rares. La préparation à l'épreuve E2 a rarement été abordée par les candidats et encore moins exploitée pour proposer des activités préparant à cette certification.

Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en mesurer l'utilité ou les limites.

Certaines copies ne proposent aucun objectif spécifique pour la séquence.

Il serait plus pertinent que le/la candidat(e) s'efforce prioritairement de fixer des objectifs spécifiques et clairs, en lien avec les compétences visées dans le sujet, puis à justifier sa production en mettant en avant ces éléments complémentaires (évaluations, transversalités...). Le jury évalue d'abord la capacité du candidat à organiser et structurer un enseignement adapté, pas à connaître les formes d'évaluations et à les exposer sous forme de « catalogue » par exemple.

Le jury relève également le faible nombre de propositions pédagogiques ayant identifié la transition écologique comme enjeu de séquence. En outre, il apprécie lorsque les candidats proposent des activités qui exploitent pleinement les éléments du contexte, comme la coloration du diplôme visé, en proposant, par exemple, des activités en partenariat avec des entreprises spécialisées dans l'habitat. L'élève est ainsi au centre d'activités pédagogiques ancrées dans sa formation (diplôme et contexte professionnel local) et est ainsi en position d'acteur.

2.3.2. Partie 2 : Analyse réflexive et explicitation de la démarche didactique

- **Points positifs**

Un nombre appréciable de candidats a su mettre en valeur des éléments qualitatifs dans leur analyse réflexive. La majorité s'est appuyée sur sa séquence, pour traiter la seconde partie de manière globalement satisfaisante, bien que de façon inégale.

Les meilleures copies se distinguent par une justification claire et argumentée des ressources, parfois présentée sous forme de tableau facilitant la lisibilité. Certaines exploitent le corpus avec discernement, expliquant les choix d'inclusion ou d'exclusion des documents. Toutefois, une transposition didactique des ressources reste souvent absente.

Des efforts sont notés concernant la transversalité, la cohérence et progression des séances, et une proposition d'évaluation pertinente pour clôturer la séquence. Quelques candidats vont plus loin en proposant des prolongements pédagogiques ou des activités complémentaires (visite de salon,

intervention de professionnels pour un partage d'expérience professionnelle par exemple), apportant une véritable valeur ajoutée.

Certaines copies témoignent d'une réflexion sur les postures professionnelles à adopter et enrichissent leur séquence d'une analyse réflexive structurée, incluant des pistes d'amélioration. Ces apports sont particulièrement appréciés par le jury.

- **Points d'amélioration**

On remarque fréquemment un manque de recul des candidats dans le traitement de cette deuxième partie. Beaucoup d'entre eux ne prennent pas de distance critique sur leur séquence. Cette seconde partie de l'épreuve, qui se veut être une analyse critique et constructive, est souvent redondante avec la première, sans réelle valeur ajoutée ni argumentation didactique. Peu d'efforts sont faits pour analyser le cheminement pédagogique, les choix opérés ou les ressources non retenues. L'analyse de la séquence est alors trop généraliste, non personnalisée et pourrait s'appliquer à n'importe quelle copie.

Lorsque le temps imparti n'est pas correctement géré, celle-ci peut même être absente, ou alors bâclée. Les choix sont donc peu explicités et faiblement argumentés.

Les candidats utilisent aussi des termes pédagogiques (pédagogie spiralaire, travail de groupe...) sans en maîtriser le sens ou la pertinence. Trop souvent, le candidat justifie ses choix liés au déroulement des séances, mais développe peu ses choix didactiques.

Peu de remédiations sont finalement proposées, même si quelques cas isolés montrent des pistes intéressantes.

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Pour réussir l'épreuve, les candidats doivent s'appuyer sur une préparation solide et une réflexion approfondie. La lecture attentive des rapports de jury, l'observation de collègues en classe, ainsi que les échanges avec des enseignants expérimentés sont vivement recommandés pour évaluer et enrichir sa propre pratique.

La maîtrise des référentiels est un préalable. Il est indispensable d'en comprendre la structure, la logique de construction, les modalités de la certification...

Avant l'épreuve, le candidat doit s'assurer qu'il maîtrise :

- les notions de compétence, d'objectif, de mise en situation
- les dispositions concernant la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, projet anciennement chef-d'œuvre en Baccalauréat Professionnel), les autres disciplines PSE, économie-droit, ou encore les éducations transversales (Education au Développement Durable...) et la rénovation du lycée professionnel afin de les intégrer au mieux dans la séquence pédagogique.

- les modalités d'évaluation en lycée professionnel et notamment les modalités d'évaluations certificatives des épreuves de la filière professionnelle, évoquées par de nombreux candidats, mais peu sont ceux qui les présentent correctement.

Le candidat doit s'exercer sur les sujets existants pour s'entraîner à la didactisation des ressources et être en mesure de gérer son temps.

Pour les candidats sans expérience d'enseignement, ils doivent se renseigner sur le profil des élèves et sur la pédagogie adaptée au lycée professionnel, en rencontrant par exemple des enseignants ou en demandant à s'immerger dans ce type d'établissement.

Les attentes du CAPLP et du CAPET Marketing sont différentes ; il est donc essentiel de se préparer spécifiquement à chacun de ces concours pour celles et ceux qui souhaitent se présenter aux deux.

2.4.2. Pendant l'épreuve

- **Sur la forme**

Il est essentiel d'exploiter le corpus documentaire de manière active en didactisant les ressources, et non en les citant simplement.

Une attention particulière doit être portée à la qualité de la rédaction : syntaxe, orthographe et expression écrite doivent être irréprochables. La présentation matérielle de la copie est également importante : une mise en page soignée, une utilisation modérée des couleurs et des soulignements, ainsi que des tableaux bien tracés sont attendus. L'usage du stylo bille effaçable est à proscrire.

Les deux parties de l'épreuve (construction de la séquence et analyse didactique) doivent être traitées avec le même sérieux. Il est crucial de les distinguer clairement, de ne pas se contenter de reformuler la première partie dans la seconde, et de proposer une véritable prise de recul sur les choix effectués. Les candidats doivent aussi éviter de suivre des trames trop rigides qui nuisent à la pertinence de leur réflexion. Enfin, une bonne gestion du temps est indispensable pour pouvoir finaliser correctement l'analyse didactique.

- **Sur le fond**

Dans l'introduction, il est attendu que le candidat rappelle le thème du sujet, précise le niveau ciblé, identifie les enjeux de formation de la séquence et établisse un lien clair entre ces enjeux lorsqu'ils sont pluriels. La séquence pédagogique doit impérativement être centrée sur l'élève, considéré comme acteur de sa formation, dans une logique de montée en compétences adaptée au public du lycée professionnel.

Le candidat doit s'approprier le contexte et les compétences mobilisées, en respectant la contextualisation du sujet. Il est essentiel de construire une séquence réaliste (durée, faisabilité,

contraintes de plateaux techniques, outils mobilisés...) et professionnalisante, en s'appuyant sur des activités scénarisées, ancrées dans des situations d'apprentissage proches du monde professionnel. La réflexion doit intégrer le rôle complémentaire des périodes de formation en milieu professionnel.

La conception de la séquence repose avant tout sur l'acquisition de compétences, et non uniquement sur les savoirs associés. Une attention particulière doit être portée à la cohérence, la progressivité et l'articulation des séances. L'usage de verbes d'action, appuyé sur une taxonomie pertinente, est recommandé pour structurer les activités.

Le candidat doit éviter de multiplier les activités au détriment de la qualité : il vaut mieux proposer moins d'activités, mais mieux détaillées. La formulation des consignes doit être précise et les notions disciplinaires clairement identifiables. Le corpus documentaire doit être exploité et rendu accessible aux élèves. Les comportements et les résultats attendus doivent être explicités.

Enfin, la copie doit être structurée avec soin : une introduction claire, un plan lisible, une mise en valeur explicite de la séquence pédagogique, et une intégration cohérente des ressources fournies. Les concepts pédagogiques ne doivent pas seulement être cités, mais illustrés par leur mise en œuvre concrète dans la séquence.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1 LES RÉSULTATS

L'épreuve de leçon vise à apprécier la capacité des candidats à concevoir et à présenter une séance d'enseignement dans le cadre des formations dispensées en lycée professionnel. Cette épreuve permet d'évaluer à la fois la maîtrise disciplinaire, la capacité de transposition didactique et pédagogique, l'adaptation au public de la voie professionnelle, ainsi que la posture professionnelle du candidat.

Pour cette session 2025, la moyenne des notes attribuées à cette épreuve s'élève à 11,24/20, avec une note la plus haute de 20 et la plus basse de 2. Cette dispersion des résultats témoigne d'une grande hétérogénéité des prestations, entre candidats très bien préparés, dotés d'une solide culture pédagogique et d'une bonne connaissance de la voie professionnelle, et d'autres, en difficulté pour construire une proposition d'enseignement cohérente, contextualisée et professionnalisante.

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents /20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	226	210	10,72	12,83	3,70
CAFEP	43	40	14,09	16,48	2,38

3.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.2.1 L'exposé de 20 minutes

- Les principaux éléments appréciés par le jury

Appréciations sur le fond

Contextualisation : les meilleurs candidats ont su inscrire leur proposition dans un contexte pédagogique réaliste, en précisant le niveau de formation, les caractéristiques du territoire, le profil des élèves, le moment de l'année scolaire et en établissant des liens avec le projet d'établissement ou les PFMP. Cette contextualisation a permis de donner du sens à la séance présentée, en lien avec les compétences du référentiel.

Didactisation et réflexion pédagogique : ont été valorisées les prestations proposant une transposition didactique explicite des compétences professionnelles attendues. Le jury a salué la présence d'une problématique structurante, la formulation d'objectifs pédagogiques précis et une progression

logique des apprentissages, parfois enrichie d'éléments de différenciation. L'intégration réfléchie d'éléments de culture numérique a également été appréciée. Les candidats capables de justifier leurs choix méthodologiques ont renforcé la pertinence de leur proposition pédagogique.

Positionnement pédagogique : le jury a valorisé les candidats capables de construire un discours pédagogique clair, structuré et centré sur les apprentissages. La capacité à expliquer de manière compréhensible les intentions pédagogiques, à justifier les choix méthodologiques sans jargon inutile et à faire comprendre l'articulation entre compétences visées, activités proposées et modalités d'évaluation a été perçue comme un signe d'appropriation du métier d'enseignant. Les prestations les plus convaincantes témoignent d'une cohérence entre le fond du propos et la posture professionnelle, qui traduit une réelle capacité à se projeter dans une classe.

Activités proposées : les séquences valorisées incluent des activités variées, concrètes et adaptées aux profils d'élèves en filière professionnelle, en lien direct avec les compétences visées par le référentiel. Le jury a salué l'attention portée à l'alternance pédagogique, aux liens avec la PFMP et à la diversité des modalités (travail individuel, collaboratif, phases de mutualisation). Certains candidats ont su réinvestir leurs expériences professionnelles dans la construction d'activités et la mise en place de partenariats école-entreprise.

Supports des candidats : les supports présentés sont d'autant plus pertinents qu'ils permettaient de justifier clairement la démarche pédagogique. Les meilleurs candidats ont su s'éloigner d'un usage des manuels scolaires pour proposer des documents plus personnels, ciblés et adaptés au contexte. Les outils numériques étaient d'autant plus efficaces qu'ils étaient au service de l'apprentissage. Un diaporama épuré, lisible et cohérent avec le discours oral a facilité la compréhension de la séquence par le jury. Enfin, l'insertion de documents professionnels contextualisés a marqué la qualité de certaines propositions.

Appréciations sur la forme

Respect du temps imparti : les candidats qui ont su respecter les 20 minutes ont été valorisés. Un temps équilibré entre contextualisation, présentation des objectifs, explicitation des activités et mise en perspective a permis d'installer une dynamique claire et rassurante. Une gestion du temps maîtrisée témoigne d'une préparation rigoureuse et d'une posture professionnelle affirmée.

Structuration du propos : les exposés qui se distinguaient par une organisation claire et logique ont retenu l'attention du jury. Une annonce explicite du plan, une progression cohérente, et une conclusion synthétique ont contribué à la lisibilité du discours. Le jury a apprécié les prestations où le déroulé de la séance était articulé à un fil conducteur pédagogique perceptible, sans surcharge ni hors sujet.

Communication : le jury a porté une attention particulière à la qualité de l'expression orale. Ont été valorisés les candidats qui ont fait preuve d'une diction claire, d'un débit régulier, d'une voix posée et un regard dirigé vers le jury. L'aisance à l'oral, la capacité à maintenir l'attention par une posture engageante et une élocution claire ont constitué des éléments discriminants. Une tenue professionnelle soignée a également été positivement remarquée par le jury.

- **Les principales difficultés rencontrées par les candidats**

Appréciations sur le fond

Contextualisation : certains candidats n'ont pas suffisamment inscrit leur séquence dans un contexte pédagogique identifié. Le niveau de formation reste parfois implicite ou inadapté au diplôme visé et la prise en compte des spécificités des élèves (hétérogénéité, besoins particuliers) est souvent absente. Cette absence de contextualisation affaiblit la lisibilité des intentions pédagogiques et donne lieu à des séances déconnectées des réalités de la voie professionnelle ou des moyens matériels disponibles dans l'établissement présenté dans le sujet.

Didactisation et démarche pédagogique : de nombreux candidats peinent à passer d'un contenu disciplinaire à une démarche pédagogique d'enseignement. Le jury a constaté l'absence de problématique explicite, d'objectifs pédagogiques, ou encore de progression identifiable. Les compétences visées dans les référentiels sont parfois citées, mais rarement mobilisées dans la séance présentée. L'évaluation, trop souvent négligée, se limite à une vérification de connaissances, sans lien avec les épreuves certificatives ni logique de développement des compétences. La différenciation pédagogique est abordée de manière trop générale, sans proposition concrète. Le numérique est parfois mentionné, mais sans lien clair avec les apprentissages.

Le jury a noté une lecture approximative du référentiel chez certains candidats. Les transversalités sont souvent évoquées sans explicitation pédagogique : il ne suffit pas de les citer, encore faut-il en expliciter la mise en œuvre.

Le recours à des activités issues de manuels, juxtaposées sans véritable réflexion didactique, témoigne d'un manque de construction personnelle.

Enfin, plusieurs candidats présentent des lacunes sur les notions pédagogiques qu'ils citent : évaluation diagnostique, formative, sommative, démarche spiralaire, approche horizontale, etc.

Positionnement pédagogique : certains candidats présentent un discours trop descriptif ou théorique, sans explicitation de leur rôle d'enseignant ni de leur intention pédagogique. Le manque de recul sur la construction de la séance et l'absence d'une logique d'accompagnement des élèves témoignent d'une appropriation encore partielle de la posture professionnelle attendue. Le propos se limite alors à l'enchaînement d'activités sans justification pédagogique.

Activités proposées : les activités présentées sont parfois peu professionnalisantes, peu engageantes ou ne permettent pas de développer les compétences visées dans les référentiels. Certaines propositions manquent de réalisme, ou se réduisent à des exercices descendants sans mise en activité réelle des élèves. L'absence de lien explicite avec les situations professionnelles en PFMP ou en plateau technique nuit à la pertinence pédagogique. Les modalités de travail individuel ou en groupe sont rarement anticipées et justifiées. De nombreux candidats proposent des quiz ou des travaux en groupe sans expliciter leur finalité pédagogique ni leur mise en œuvre. Par ailleurs, la trace écrite pour les élèves est trop rarement évoquée.

Supports des candidats : les candidats les plus en difficulté n'ont présenté aucun support "élève". Or, l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et non une simple description d'intentions.

Le jury a constaté un usage parfois inadapté des manuels scolaires, utilisés comme trame unique sans recul critique ni adaptation au contexte proposé. Les fiches pédagogiques présentées sont souvent incomplètes, descriptives ou trop générales, sans lien avec les objectifs, les activités et l'évaluation. Certains candidats ont présenté des diaporamas surchargés, peu lisibles ou déconnectés de leur propos, ou encore des documents sans valeur ajoutée pédagogique, ce qui traduit une faible maîtrise des outils au service des apprentissages. Enfin, les propositions d'évaluation restaient trop superficielles, rarement pensées en lien avec les compétences, et sans réelle analyse réflexive.

Appréciations sur la forme

Respect du temps imparti : plusieurs candidats ont eu des difficultés à maîtriser la durée de leur exposé. Certains se sont arrêtés après moins de 15 minutes, donnant le sentiment d'une préparation insuffisante ou d'un manque d'aisance à l'oral. D'autres, au contraire, ont dû être interrompus par le jury, laissant une impression de déséquilibre ou de confusion dans les priorités du contenu.

Dans les deux cas, la gestion approximative du temps nuit à la clarté du message pédagogique et entrave la lisibilité de la démarche.

Structuration du propos : le jury a relevé de nombreuses prestations mal structurées, avec des plans absents, implicites ou déséquilibrés. Certaines présentations ont accordé une place excessive à l'introduction ou au contexte, au détriment du déroulé de la séance.

La progression logique du propos est parfois difficile à suivre, en l'absence d'annonce de plan, de transitions ou de conclusion. Ces éléments contribuent pourtant à installer un discours lisible, attendu dans une posture d'enseignant.

Le manque d'articulation entre les différentes parties de l'exposé a parfois rendu la compréhension globale difficile, même lorsque les contenus étaient pertinents.

Communication : plusieurs candidats ont présenté des difficultés à s'exprimer de manière fluide et assurée. Le recours excessif à la lecture de notes ou du brouillon a donné lieu à des discours monotones, manquant de dynamisme et d'engagement.

Le jury a constaté pour certains candidats un regard fuyant, une diction peu articulée ou un débit irrégulier, qui ont parfois freiné la compréhension du propos.

Des tics de langage fréquents, un ton monocorde ou une posture fermée ont également pu altérer la qualité de la communication.

Enfin, les supports projetés ne sont pas toujours lisibles (police trop petite, surcharge d'informations) ou bien leur utilisation manque de cohérence avec le discours, ce qui traduit une maîtrise incomplète de la présentation orale.

3.2.2 L'entretien avec le jury

- Les principaux éléments appréciés par le jury

Appréciations sur le fond

L'entretien constitue un temps d'échange essentiel permettant au jury d'apprécier la posture professionnelle du candidat, sa réflexivité, ainsi que sa capacité à approfondir et ajuster sa proposition pédagogique.

Ont été particulièrement valorisés les candidats capables de :

- Justifier leurs choix pédagogiques de manière argumentée, en lien avec les compétences visées, les profils d'élèves et les modalités d'évaluation. Le jury a apprécié les réponses structurées, avec une réflexion sur l'acte d'enseigner en lycée professionnel.
- Reformuler ou expliciter des éléments de leur exposé, en clarifiant un choix méthodologique, en précisant l'usage d'un support et du numérique.
- Faire preuve d'une posture réflexive : les candidats qui ont su reconnaître les limites de leur proposition et proposer des pistes d'ajustement ont montré leur capacité à évoluer, à interroger leurs pratiques et à s'inscrire dans une logique de formation continue.
- Démontrer une connaissance et une culture de la voie professionnelle : les références aux dispositifs de la voie professionnelle et la réforme de la voie professionnelle (PFMP, projet/chef d'œuvre, co-intervention, accompagnement personnalisé, Bureau Des Entreprises...) étaient appréciées lorsqu'elles s'inscrivaient dans une cohérence d'ensemble.
- Inscrire l'exposé dans une approche pédagogique globale : les meilleurs candidats ont su dépasser le simple cadre de la séance pour situer leur proposition dans une progression, un projet pédagogique d'équipe ou une logique d'acquisition de compétences à long terme.
- Le jury a également salué les candidats capables de se positionner clairement comme de futurs enseignants, en montrant qu'ils s'interrogent sur leur rôle, sur les leviers d'engagement des élèves, ou sur les adaptations à envisager pour répondre à la diversité des profils.

Appréciations sur la forme

Le jury a attaché une grande importance à la qualité de l'échange oral, considérée comme révélatrice de la capacité du candidat à entrer dans un dialogue professionnel et à justifier ses choix pédagogiques et didactiques.

Ont été particulièrement valorisés :

- Une attitude ouverte et à l'écoute, marquée par la capacité à accueillir les questions sans se déstabiliser, à reformuler une remarque, ou à rebondir de manière pertinente sur les observations du jury.
- Une expression orale fluide, sans langage familier ni jargon pédagogique. Les candidats capables de répondre en employant un vocabulaire adapté, ont su renforcer leur crédibilité professionnelle.
- Une posture réflexive dans l'échange, traduite par des formulations nuancées, la reconnaissance de certains points à améliorer, et l'aptitude à envisager des alternatives sans se contredire.
- Une présence orale maîtrisée, avec un contact visuel avec le jury, un débit équilibré, et une voix posée, ont contribué à un climat d'échange respectueux et constructif.
- Une bonne gestion du stress qui permet de maintenir la clarté du propos face à des demandes de précision. Le jury a salué la capacité de certains candidats à conserver une posture professionnelle tout au long de l'entretien, sans crispation ni repli.
- Les candidats qui ont su adopter une attitude disponible et professionnelle, et faire preuve d'aisance relationnelle, ont permis à l'entretien de devenir un temps d'approfondissement riche, valorisant leur capacité à s'inscrire dans une dynamique d'équipe et de co-construction pédagogique.

• Les principales difficultés rencontrées par les candidats

L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, a révélé chez certains candidats des difficultés à adopter une posture professionnelle construite, ainsi qu'un manque de maîtrise des attendus pédagogiques et institutionnels.

Ont notamment été relevés :

- Une incapacité à justifier de manière précise les choix pédagogiques formulés pendant l'exposé. De nombreux candidats se sont contentés de généralités ou de reformulations vagues, sans argumentation étayée. Certains sont revenus sur leurs propres choix sans en

proposer d'alternatives, traduisant une absence de réflexion pédagogique aboutie.

- Une réduction de l'échange à un commentaire du diaporama, ou à une reformulation linéaire du déroulé de la séance. Cela a souvent empêché d'entrer dans un véritable dialogue professionnel.
- Une connaissance partielle, voire lacunaire, des référentiels (de compétences, de certification), ou des grands principes de la voie professionnelle. Cette méconnaissance rend difficile la projection dans un contexte d'enseignement réaliste.
- Des références institutionnelles mal maîtrisées ou inappropriées, parfois citées de manière aléatoire, sans lien avec la proposition pédagogique ou le public visé.
- Un manque de recul critique sur la transposition didactique : certains candidats ne parviennent pas à interroger la pertinence de leurs supports, la progressivité des apprentissages ou la cohérence entre les activités proposées et les compétences visées.
- Des réponses hors sujet, désorganisées ou trop brèves, qui traduisent une difficulté à structurer la pensée en situation d'échange professionnel.
- Enfin, quelques candidats semblent peu familiarisés avec les spécificités de la voie professionnelle, que ce soit en termes de publics, de rythmes, ou de certification. Cet écart entre la proposition théorique et les réalités du terrain a parfois laissé le jury en attente d'un positionnement clair.

3.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.3.1. La compréhension de l'épreuve

L'épreuve de leçon ne consiste pas en une simple restitution de savoirs, mais en la construction d'une séance d'enseignement professionnalisante, adaptée aux publics des lycées professionnels et conforme aux attendus des référentiels. Le candidat est évalué sur sa capacité à transposer des savoirs disciplinaires en objectifs pédagogiques, à concevoir des activités en lien avec les compétences professionnelles visées, et à adopter une posture d'enseignant en lycée professionnel.

Il est donc essentiel que les candidats aient une connaissance solide des référentiels, des publics concernés, des dispositifs spécifiques à la voie professionnelle (PFMP, projet/chef-d'œuvre, co-intervention...), et des modalités d'évaluation certificative. La prise en compte de ces éléments doit irriguer l'ensemble de la proposition.

3.3.2. La préparation de l'épreuve

La préparation doit permettre au candidat de maîtriser les fondamentaux didactiques et pédagogiques, mais aussi de s'entraîner à construire des séances réalistes et contextualisées. Il est conseillé de réaliser des périodes d'immersion en lycée professionnel et d'échanger avec des enseignants experts pour appréhender les enjeux de la voie professionnelle.

Il est également conseillé d'anticiper l'usage des supports numériques, en veillant à leur lisibilité, à leur valeur ajoutée et à leur lien avec les apprentissages visés. La préparation doit inclure un travail sur la posture orale (clarté, rythme, diction) et sur la gestion du temps, l'exposé étant chronométré.

Enfin, une attention particulière doit être portée à la maîtrise du vocabulaire pédagogique, aux notions d'évaluation (diagnostique, formative, sommative, certificative) et à l'articulation entre enseignement et certification.

3.3.3. La première partie de l'épreuve

L'exposé doit présenter de manière claire et argumentée une séance construite, qui s'inscrit dans une progression, en lien avec le contexte proposé par le sujet. Il est attendu une problématisation du sujet, une annonce des objectifs pédagogiques, et une mise en activité réfléchie des élèves, tenant compte de leur niveau et de leur diversité. Il est vivement conseillé d'éviter le « pré-formatage excessif » des propositions didactiques. L'orthographe et la syntaxe dans les supports présentés doivent être soignées.

Les supports présentés doivent accompagner le discours sans le remplacer, et servir la compréhension de la démarche. La cohérence entre les objectifs visés, les activités proposées et les modalités d'évaluation est essentielle pour convaincre le jury de la pertinence de la séance. Il convient de soigner la qualité du discours, la gestion du temps, et d'adopter une posture professionnelle d'enseignant tout au long de la présentation.

3.3.4. L'échange avec le jury

Ce temps d'entretien est un moment d'échange professionnel, au cours duquel le candidat doit justifier ses choix, faire preuve de réflexivité, et être en mesure de répondre avec précision et ouverture. Le jury attend une attitude engagée et d'écoute active, révélatrice d'une capacité à dialoguer entre pairs.

Il est important de ne pas réciter, mais d'argumenter, en s'appuyant sur les référentiels, sur les connaissances pédagogiques et sur une analyse de sa propre proposition. Reconnaître des points d'amélioration, proposer des ajustements ou faire évoluer une réponse sont autant de signes de maturité professionnelle attendue chez un futur enseignant.

Enfin, la qualité de l'expression orale, la capacité à se positionner sans rigidité, et le regard porté sur la réalité du métier sont des éléments déterminants pour évaluer l'aptitude du candidat à intégrer le corps des professeurs de lycée professionnel

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1 RESULTATS

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents /20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	226	210	12,60	14,62	3,61
CAFEP	43	40	15,54	16,98	2,43

4.2 OBSERVATION DES MEMBRES DU JURY

4.2.1 Les principaux éléments appréciés par le jury

1^{ère} partie : présentation du parcours du candidat

Les candidats montrent généralement une bonne motivation et une présentation cohérente de leur parcours.

La mise en lien de leur parcours avec le métier d'enseignant montre une capacité à identifier les compétences et expériences transférables dans un contexte pédagogique et éducatif et à illustrer avec des exemples concrets.

Beaucoup respectent le temps imparti et adoptent un ton dynamique et une posture naturelle.

2^{ème} partie : mises en situation professionnelle

De nombreux candidats ont fait la preuve de leur bonne connaissance de l'épreuve et de ses attendus.

Les candidats qui réussissent le mieux cette partie sont ceux qui prennent des notes synthétiques dès la 1^{ère} lecture du sujet et complètent les informations recueillies lors de la 2^{ème} lecture.

Les mises en situation professionnelle d'enseignement et de vie scolaire sont bien comprises, traitées de manière cohérente et professionnelle.

Les problématiques sont bien identifiées et les réponses sont structurées.

Un effort pour répondre aux 3 questions est perçu et les meilleurs candidats arrivent à proposer plusieurs pistes d'analyse avec des solutions pertinentes à court, moyen et long terme.

Les candidats montrent leur capacité à rebondir sur les questions du jury.

Le temps est bien géré.

4.2.2 Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond

1^{ère} partie : Présentation du parcours du candidat

Les jurys ont relevé :

- Une tendance à trop détailler le C.V. (mêmes entreprises – variété de contrats).
- Des difficultés à faire le lien entre parcours, motivation et compétences transposables.
- Un manque de valorisation des compétences transférables à l'enseignement dans la présentation du parcours.

2^{ème} partie : Mises en situation

Les jurys ont relevé :

- Une analyse des situations souvent limitée à une simple reformulation : la présentation montre des difficultés à analyser en profondeur les mises en situation, les candidats ont donc tendance à paraphraser plutôt qu'à problématiser.
- La méconnaissance des concepts clés (laïcité, valeurs de la République) et du système éducatif (principaux textes).
- Une tendance à n'identifier qu'un seul référent : le Professeur Principal pour la situation d'enseignement et le Conseiller Principal d'Education pour la situation de vie scolaire. Il manque de nombreux autres acteurs sur lesquels s'appuyer ou collaborer pour apporter des solutions à court, moyen ou long terme.
- Les réponses sont parfois trop succinctes ou confuses.
- Parfois, dans certaines situations les candidats identifient « un fautif » pour lequel ils élaborent une réponse éducative et oublient « la victime » pour laquelle il convient d'assurer une prise en charge.

Appréciations sur la forme

1^{ère} partie : Présentation du parcours du candidat

- Présentations parfois trop formatées, récitées ou manquant de spontanéité et de structuration.
- Absence de spontanéité, posture non adaptée.

2^{ème} partie : Mises en situation

- Temps de réflexion mal géré.
- Absence de prise de notes.
- Problèmes liés à la communication non verbale et à la gestion du temps, notamment lors des échanges avec le jury.
- Certains candidats essaient même de monopoliser la parole pour faire passer le temps quitte à se répéter.
- Usage d'un vocabulaire familier ou imprécis.

4.3 CONSEILS AUX CANDIDATS

- Identifier et présenter les éléments significatifs de son parcours.
- Identifier ses compétences mobilisables dans un contexte pédagogique et/ou éducatif.
- Faire une immersion ou observation en lycée professionnel pour mieux appréhender le métier.
- S'informer sur les dispositifs, instances, acteurs et missions dans un établissement scolaire.
- Maîtriser les notions de laïcité, neutralité, inclusion, ainsi que les droits et obligations des fonctionnaires.
- Mener une veille quant à la transformation de la voie professionnelle et les réformes qui impactent le système éducatif.
- Préparer une présentation claire, structurée et valorisant ses compétences et ses motivations.
- S'entraîner pour éviter la récitation mécanique et privilégier un discours naturel et spontané.
- Être attentif à regarder tous les membres du jury au nombre de 3.
- Prendre des notes lors des mises en situation et structurer ses réponses et prendre le temps de la réflexion avant de répondre.
- Réfléchir à haute voix pour montrer son raisonnement.
- S'attacher à répondre aux 3 questions :
 - Comment analysez-vous cette situation ?
 - Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?
 - Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?
- Proposer plusieurs hypothèses et pistes d'analyse lors des mises en situation.

RAPPEL IMPORTANT : Le CAPLP est un concours national. Les candidats de l'enseignement public seront amenés à être nommés dans toute la France (certains jurys ont constaté l'étonnement de plusieurs candidats à l'annonce de ce point)

5. ANNEXES : EXEMPLES DE SUJETS POUR L'ADMISSION

CAPLP EXTERNE/CAFEP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « Commerce-Vente »

Session 2025

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Epreuve de leçon - Coefficient 5

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

SUJET N°

Vous avez été affecté(e), en tant que professeur stagiaire, dans un lycée polyvalent situé en centre-ville de Muret, dans le département de la Haute-Garonne (31). La zone commerciale est accessible en bus en quelques minutes. Cet établissement est labellisé « Lycée E3D et numérique ». Dans ce cadre, la région fournit un ordinateur portable à tous les entrants en seconde.

Il scolarise plus de 1 500 élèves et conserve une culture historique d'établissement général et technologique. En 2017, l'établissement est devenu polyvalent avec une ouverture de section professionnelle tertiaire proposant un baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente (options A et B) et un CAP Equipier polyvalent du commerce. Par la suite, les élèves ont la possibilité de poursuivre dans l'établissement en STS MCO. L'équipe d'économie-gestion de la filière professionnelle de l'établissement est composée de 11 enseignants qui se partagent les classes.

Fortes de ses partenariats avec les entreprises locales et spécifiquement Décathlon avec laquelle les équipes travaillent depuis longtemps, les classes de baccalauréat des Métiers du Commerce et de la Vente, option A ont obtenu une coloration « secteur sportif » (*). Les colorations prennent la forme d'une mise en situation pratique des compétences de l'ensemble des enseignements du diplôme et la réalisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) dans le milieu concerné, le domaine sportif dans le cas présent. La contextualisation des situations d'apprentissage constitue une pratique pédagogique au cœur des enseignements en voie professionnelle.

Il vous a été confié la responsabilité d'une classe de 29 élèves de terminale Métiers du Commerce et de la Vente option A- Animation et gestion de l'espace commercial dont vous partagez l'enseignement professionnel avec une collègue. Il s'agit d'une classe colorée secteur sportif. Vous avez des heures d'enseignement en classe entière et en classe à effectif réduit.

Cette classe très hétérogène compte une vingtaine d'élèves qui s'impliquent dans leur formation. Dix élèves désirent intégrer une des sections de technicien supérieur de l'établissement et dix souhaitent se spécialiser vers des études dans le secteur sportif. Les autres élèves sont très absents, passifs, voire désengagés.

() une coloration peut être proposée dans le cadre d'une spécialité de diplôme professionnel pour l'adapter aux besoins d'un territoire. Les colorations participent à l'attractivité de la voie professionnelle et à une insertion professionnelle réussie.*

Dans le cadre de votre enseignement, vous désirez aborder avec votre classe la compétence « Développer la clientèle » et plus particulièrement « Proposer des actions commerciales génératrices de trafic dans l'unité commerciale » lors d'une séance d'enseignement de deux heures. Proposez une exploitation pédagogique de ce thème en lien avec les orientations du projet d'établissement. Exposez et justifiez votre démarche.

En vous appuyant sur l'extrait du référentiel et vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séance dans votre progression pédagogique,
- le déroulement et les démarches envisagées,
- les activités ou missions proposées,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects pédagogiques que vous jugerez utiles.

Extrait du référentiel
COMMERCE ET DE LA VENTE option A et B
« Groupe de compétences 4A : Animation et gestion de l'espace commercial »

Groupe de compétences 4A : Animer et gérer l'espace commercial

Contexte professionnel :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du commerce et de la vente » option « Animation et gestion de l'espace commercial » exerce son activité auprès de la clientèle actuelle et potentielle d'une unité commerciale physique ou à distance, dans un cadre omnicanal.

Il assure des missions qui relèvent de la gestion des achats, de l'organisation de la vente, de l'animation commerciale et du suivi des performances. Il utilise ses compétences pour développer l'activité courante et générer du trafic, dans le respect des recommandations de l'entreprise. Il utilise en permanence les technologies de l'information et de la communication.

Dans ce contexte, le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du commerce et de la vente » option « Animation et gestion de l'espace commercial » dispose :

- des préconisations de l'entreprise quant à la politique d'achat et d'approvisionnement, – d'un accès privilégié au système d'information commercial de l'entreprise (données clients, informations fournisseurs, cadenciers, tableaux de bord...),
- de logiciels de gestion des commandes, des stocks, de suivi des fournisseurs,

d'étiquetage... – des caractéristiques techniques et commerciales des produits et/ou des services vendus, – d'outils d'aide à la vente (argumentaires, outils de présentation visuelle, plaquettes commerciales, charte qualité de l'entreprise, site internet...),
 – des conditions générales de vente (unité commerciale physique et à distance),
 – de la législation spécifique aux produits vendus dans l'unité commerciale en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences	Comportements professionnels	Savoirs associés	Résultats attendus
Développer la clientèle Proposer des actions commerciales génératrices de trafic dans l'unité commerciale Sélectionner les gammes de produits à mettre en avant en lien avec la stratégie de l'unité commerciale Participer à la planification et à l'organisation des actions de promotion des marchandises Démarcher une nouvelle clientèle Communiquer sur l'événement Recourir aux sites marchands et aux réseaux sociaux Inciter à l'achat par une action commerciale, le cas échéant interactive Générer des contacts positifs/utiles Participer à l'évaluation et à l'analyse des performances des actions commerciales	Faire preuve d'initiative Être force de proposition Être créatif Faire preuve d'organisation et d'anticipation Être à l'écoute et faire preuve d'empathie	Les études en matière de comportement du consommateur, de satisfaction-client et de concurrence. Les bases de données commerciales, les fichiers clients La segmentation de la clientèle Les méthodes et outils de prospection Les logiciels spécifiques La communication commerciale (numérique, omnicanale), ses outils et ses supports <i>Les réseaux sociaux</i> <i>La promotion des ventes</i> Les plans d'actions commerciales et les budgets publi-promotionnels L'information sur le marché Les tableaux de bord	Les propositions d'actions commerciales sont argumentées et cohérentes avec les objectifs à atteindre Les recommandations de l'enseigne sont respectées Les supports utilisés respectent les contraintes et la réglementation et sont attractifs pour les clients actuels et potentiels Les performances commerciales et financières des actions de conquête de nouveaux clients sont contrôlées et évaluées en analysant des tableaux de bord Les solutions/axes d'amélioration sont justifiées.

Critères d'évaluation :

- Respect des délais de passation des commandes au meilleur rapport coût/prestation
- Réduction des ruptures, des surstocks et de la démarque
- Propositions argumentées de nouveaux fournisseurs
- Pertinence de l'utilisation des outils d'aide à la décision
- Respect des recommandations du siège en matière d'aménagement de l'espace de vente
- Adaptation de l'aménagement en fonction des attentes des clients et/ ou du contexte
- Mise en place de facteurs d'ambiance appropriés
- Information sur le lieu de vente ou sur le site marchand conforme aux recommandations, visible, compréhensible et utile pour le client
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'économies d'efforts
- Contribution aux actions commerciales engagées par l'entreprise afin de générer du trafic client
- Cohérence des initiatives locales avec les objectifs, les produits, les cibles, les attentes du client et dans le respect des contraintes légales
- Cohérence des choix des moyens d'information et de communication, avec les objectifs commerciaux et financiers
- Qualité des comptes rendus effectués
- Pertinence de l'analyse des résultats/performances

CAPLP EXTERNE/CAFEP CAPLP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « Commerce-Vente »

Session 2025

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien - Coefficient 3

Durée de l'épreuve : 35 minutes

SUJET

Mise en situation 1 : Situation d'enseignement

Vous êtes professeur en seconde MRC (Métiers de la Relation Clients) et vos élèves doivent obligatoirement partir pour leur deuxième PFMP de l'année (Période de Formation en Milieu Professionnel) dans une semaine. Un(e) de vos élèves n'a toujours pas trouvé de lieu d'accueil pour sa seconde immersion malgré plusieurs rappels par l'équipe pédagogique. L'élève vous indique qu'il/elle veut revenir dans la supérette de son quartier. Il/elle a indiqué dans sa fiche de vœu pour la classe de 1^{ère} qu'il/elle souhaitait s'orienter vers une 1^{ère} Métiers du Commerce et de la Vente option B.

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Mise en situation 2 : Situation de vie scolaire

Louis, l'un de vos élèves, est à nouveau absent ce matin. En faisant le bilan de votre journée, vous constatez grâce au logiciel de vie scolaire que l'élève est très souvent absent depuis la rentrée.

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?